



No de résolution  
ou annotation

23CE-020

Province de Québec  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 13 avril 2021 en séance virtuelle.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

France Bisson	représentante du personnel de soutien
Chantale Deshaies,	représentant du service de garde
Caroline Lanctôt-Benoit	parent
Kim MacDonald	enseignante
Caroline Monette,	enseignante
Catherine Olivier	enseignante
Marie-Blanche Richer	parent
Mélissa St-Pierre,	parent, vice-présidente
Nadia Tremblay	parent
Lilianne Ward	Parent, présidente

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Tara Moar	parent, représentant de la communauté
-----------	---------------------------------------

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Nancy Duranleau,	directrice de l'école
------------------	-----------------------

**PUBLIC PRÉSENT**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Lilianne Ward, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h34.

**2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Madame Lilianne Ward d'approuver la nomination de France Bisson à titre de secrétaire d'assemblée.

***Approuvé à l'unanimité***

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame Marie-Blanche Richer d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :13b frais activités parascolaires.

***Adopté à l'unanimité***

**4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 9 FÉVRIER 2021**

La correction suivante doit être apportée au procès-verbal du 9 février 2021 : Dans le titre du point 9 corriger Campagne pour Campagne.

En suivi de la dernière rencontre :

Après discussion, les membres du CÉ ont décidé de ne pas faire une 2<sup>e</sup> campagne de financement dû au contexte pandémique et ses multiples impacts sur notre communauté.

Le CSSVDC a informé les écoles que le contrat de photos scolaires avec la compagnie La pomme verte devra être honoré pour sa 3<sup>e</sup> année l'an prochain.

23CE2021-032

23CE2021-033



.23CE2021-034  
No de résolution  
ou annotation

23CE-021

Il est proposé par Madame Marie-Blanche Richer et appuyé par Madame Mélissa St-Pierre d'adopter le procès-verbal du 9 février avec la correction mentionnée.

**Adopté à l'unanimité**

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

6. **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Il ne faut pas lâcher, l'année est presque terminée.

7. **CALENDRIER 2021-2022**

Présentation aux membres du calendrier scolaire pour l'année 2021-2022. Le début des classes sera le 31 août.

8. **TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE 21-22**

Présentation du document *Temps alloué à chaque matière 2021-2022*. Aucun changement par rapport à l'année dernière. Puisque l'école sera officiellement Santé globale, un minimum de 5 périodes d'éducation physique est obligatoire par cycle de 10 jours. Un total de 9 périodes est requis pour les matières des spécialistes. Il reste donc 2 périodes par cycle de 10 jours pour l'anglais et 2 autres périodes pour une matière en lien avec l'art. La direction demande aux membres s'ils désirent le maintien de l'art dramatique. Les parents mentionnent qu'ils sont très satisfaits de l'enseignement de l'art dramatique et désirent poursuivre avec cette matière.

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit d'approuver le document Organisation scolaire 2021-2022.

**Approuvé à l'unanimité**

9. **NORMES ET MODALITÉS (VOLET COMMUNICATION)**

Puisque le programme du préscolaire changera pour la prochaine année scolaire, les normes et modalités seront révisées et présentées à une prochaine rencontre.

10. **PROGRAMME SANTÉ GLOBALE**

L'école est maintenant accréditée Santé globale. Le 30 avril prochain, un représentant viendra rencontrer le personnel enseignant pour une formation.

L'école a procédé à l'achat de 30 paires de skis de fond, donc, plus besoin d'emprunter du matériel dans d'autres milieux.

Pour le programme Santé globale, il faut choisir la banderole que l'on affichera devant l'école. La direction présente les choix. Les membres du CÉ ont sélectionné la banderole de format 4 X 4 à mettre à côté de la porte principale et celle de 4 X 8 avec le slogan et le nom de l'école à installer sur la clôture près de la rue. Le coût des achats des banderoles sera pris dans le budget 15023.

11. **EFFETS SCOLAIRES**

Présentation des listes du matériel périssable. Pour les cahiers, puisque les prix pour l'année 2021-2022 ne sont pas encore disponibles, il faut prévoir que le montant pourrait varier de plus ou moins 5 \$.

35-35-02-010

35-35-02-009

.23CE2021-035



No de résolution  
ou annotation

23CE-022

Pour les listes d'effets scolaires à se procurer pendant l'été, il est mentionné de bien les vérifier car il y a plusieurs erreurs. Il est aussi mentionné de bien préciser le type de règle, si elle doit être graduée en millimètre.

Il est proposé par Madame Mélissa St-Pierre et appuyé par Madame Kim MacDonald d'approuver les listes scolaires pour l'année 2021-2022.

.23CE2021-036

***Approuvé à l'unanimité***

**12. SONDAGE DU CÉ**

35-35-02-011

Madame Lilianne Ward présente les résultats du sondage qui s'adressait aux élèves et qui avait été envoyé juste avant la semaine de relâche. 53 réponses ont été reçues. Concernant le transport scolaire, il est proposé d'envoyer un message aux parents afin de les aviser que les problèmes vécus dans les autobus doivent être rapportés au Centre de services scolaire. Madame Catherine Olivier mentionne qu'un certain conducteur d'autobus donne des bonbons aux élèves. La directrice fera un suivi à cet effet.

**13. PROJECTION DE LA CLIENTÈLE**

Il y a présentement 181 élèves inscrits à l'école et 6 enfants pour le programme Passe-partout. Sur ce nombre, certains demandent de fréquenter une autre école (loi 180) et d'autres demandent de venir à St-Édouard. La direction pense qu'il y aura 2 groupes de maternelle. Cette décision revient au Centre de services scolaire qui nous informera en mai de l'organisation finale de l'école.

**13B) ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Un membre demande si les activités parascolaires seront remboursées. La direction mentionne qu'il n'a pas eu d'activités parascolaires cette année. Les activités parascolaires se passent en dehors des heures de classe. Les seules activités qui pourraient avoir lieu sont des activités qui se passent pendant les heures de classe et ces activités sont défrayées par le fond à destination spéciale. Il n'y a donc aucun remboursement à faire aux parents pour des activités parascolaires de notre part.

**14. MOT DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE**

Présentation le 6 et le 7 mai du musée Star Wars réalisé par les élèves qui fréquentent le service de garde.

**15. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Tara Moar communiquera avec la direction et le Tempo à chaque mois pour les nouvelles concernant l'école.

**16. MOT DES ENSEIGNANTS**

Tout se passe quand même bien. Nous sommes chanceux, aucune classe n'a fermée jusqu'à maintenant.

**17. MOT DE LA DIRECTION**

Le 1<sup>er</sup> bloc de tutorat se termine le 16 avril et un 2<sup>e</sup> bloc débutera bientôt. 19 élèves bénéficient de ce service et sont suivis par 2 enseignantes, madame Mélanie Tremblay-Blackburn, enseignante en francisation à l'école et madame Lucie Dubé, orthopédagogue à la retraite. Tous les élèves de l'école sont bien entourés pour leur réussite et participent activement au service.



No de résolution  
ou annotation

23CE-023

Dernièrement, une allocation spéciale du ministère a été octroyée aux écoles pour promouvoir le bien-être chez les enseignants et les élèves. Pour les élèves, quelqu'un pourrait être engagé sur l'heure du midi pour faire de l'animation. Pour le personnel, la direction mentionne qu'elle est en réflexion.

Le masque doit être porté en tout temps à l'école, même à l'extérieur car on ne peut respecter le 2 mètres. Une zone sera identifiée pour que les élèves puissent enlever le masque tout en gardant le 2 mètres.

Un sondage pour dresser un portrait au niveau de la violence à l'école sera envoyé aux élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Ce sondage a été élaboré par la Chaire de recherche sur la violence à l'école.

Dès le début de l'année prochaine, un nouvel outil sera offert aux parents, soit l'application mParent. Il sera possible via cette application pour le parent de motiver l'absence de son enfant et d'avoir accès aux différentes informations que l'on retrouve sur le Portail Parents.

**18. CORRESPONDANCE**

Aucune information à ce point.

**19. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Le calendrier scolaire a été présenté à la dernière rencontre et des propositions ont été faites pour faire quelques modifications au calendrier.

Des discussions concernant la Covid ont eu lieu, entre autres pour savoir comment ça se passe dans les autres écoles.

Monsieur Racine a pris la parole et a expliqué que les taux d'échec sont semblables aux années précédentes. Cependant, certains critères ont peut-être changé mais en général, tout va bien.

Il est suggéré de faire un message aux parents de style Saviez -vous que.

**20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame France Bisson que la séance soit levée à 19 H 28.

***Approuvé à l'unanimité***

\_\_\_\_\_  
Signature  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Signature  
Directrice

23CE2021-037